

Blois, le 02 juin 2023

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL FÊTE LES 10 ANS DE LA MAISON BLEUE 41

Maison d'habitation construite dans les années 50, [la Maison Bleue 41](#), ouverte au public depuis avril 2013, a été conçue comme une vitrine des solutions et équipements accessibles aux personnes en perte d'autonomie ainsi qu'à leurs aidants. Elle présente toutes les dernières techniques et innovations en matière de gérontologie adaptée et de maintien à domicile. Elle accueille un public de particuliers à la recherche d'information, de conseils et d'orientation pour des questions d'aménagement de leur habitat ou d'équipements pouvant compenser leur perte d'autonomie ou celle d'un proche.



Espace reconnu et apprécié par les établissements scolaires, les structures de formation professionnelle, les organismes en lien avec la prévention des personnes âgées, en situation de handicap ou en charge de publics en perte d'autonomie, elle propose visites, animations, actions de sensibilisation, et la mise à disposition d'une salle de réunion où peuvent se dérouler les ateliers de ces organismes. Visitée par près de 16 000 personnes depuis son inauguration, cette maison témoin, unique en son genre, a fêté ses 10 années d'existence le 2 juin.

La Maison Bleue 41, vitrine de la prévention de la perte d'autonomie

Située avenue Maunoury à Blois, [la Maison Bleue 41](#) est une maison des années 50 dont l'architecture présente des contraintes d'accessibilité compensées par des solutions et des équipements pour le bien-être, la prévention des risques et l'aide technique à la personne. Sa rénovation – pour la somme de 250 000 € (200 000 à la charge du conseil départemental et 50 000 financés par la [Mutualité Française](#)) – permet de présenter près de 300 solutions d'équipements et d'aménagements du logement et de ses extérieurs qui répondent à des besoins dans les domaines :

- du bien-être en proposant des astuces pratiques afin de mieux vivre chez soi quel que soit son âge et son autonomie, en toute sécurité,
- de la prévention des risques en exposant comment éviter les accidents et les chutes,
- de l'aide technique à la personne en compensant de manière tangible les déficiences et améliorant les conditions de vie.

Fruit d'une réflexion portée par le département dans l'objectif de faciliter le maintien à domicile en tenant compte de la problématique de l'aménagement du logement pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap, la création de la Maison Bleue 41 répond aux souhaits de la majorité des français de vivre chez soi le plus longtemps possible.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



« L'adaptation et l'équipement de l'habitat est un véritable enjeu pour le confort vital de la personne et un véritable enjeu économique d'avenir dans le Loir & Cher qui devra faire face dans les années à venir à une population âgée très importante. Depuis 2014, les politiques de solidarité tendent à améliorer les prises en charge à domicile et à soutenir les aidants. Ces objectifs ont été prévus consécutivement dans deux schémas départementaux dédiés à l'autonomie. » rappelle Philippe Gouet, président du conseil départemental.

La Maison Bleue 41 est aussi un outil destiné à mettre en valeur les savoir-faire des entreprises du département et les moyens d'innovations techniques mis au service de l'action sociale.

Parmi ces solutions sont exposés des équipements automatisés et plusieurs interfaces pour illustrer la diversité des possibilités de pilotage de la domotique (télécommande, écran tactile, [téléthèses](#), interrupteurs). D'autres produits sont également mis en avant comme le chemin lumineux, la téléassistance, le contrôle d'accès, l'interphonie et de nombreuses solutions non technologiques : aides techniques à la personne ou à leurs aidants professionnels ou l'entourage, vaisselle adaptée, jeux de société, disque de transfert, douche adaptée, etc.

Accessible librement chaque après-midi de la semaine, elle cible les publics suivants :

- les particuliers
 - qui, quel que soit leur âge, font des travaux dans leur logement,
 - qui anticipent leur vieillissement,
 - en perte d'autonomie ;
- les prescripteurs des personnes en perte d'autonomie (familles et aidants familiaux ou professionnels, associations, clubs des aînés, les conseils municipaux ou comités d'action sociale, professions médicales et paramédicales, etc.) ;
- les professionnels concernés par l'adaptation du logement au handicap et à la perte d'autonomie (entreprises du bâtiment, travailleurs sociaux, caisses de retraite et prévoyance, etc.).

« Une bonne adaptation réalisée à temps est, en tout état de cause, préférable pour les particuliers comme pour la collectivité, à un recours contraint à un EHPAD. Cela doit également s'accompagner d'une prise en charge cohérente pour les personnes les plus fragiles. Depuis sa création, la Maison Bleue 41 a permis, entre 2015 et 2022, de renseigner, conseiller et orienter plus de 12 700 personnes âgées ou en situation de handicap, leur famille à la recherche de solutions, leurs aidants. Elle a également participé à la sensibilisation de jeunes, notamment en formations professionnelles, à travers d'animations et d'ateliers. » précise Monique Gibotteau, vice-présidente chargée de la solidarité, de l'autonomie, du handicap et des aides à domicile.

Une maison en perpétuelle évolution

En 2014, la maison s'est en effet enrichie d'une salle de réunion qui permet d'accueillir des formations d'étudiants et de personnels issus d'organismes extérieurs ou d'agents en interne. Elle sert également à des ateliers de gym douce, de prévention des chutes, d'atelier mémoire, et pour les besoins de la Maison Bleue 41, elle permet le déploiement du parcours mobilité avec les simulateurs de vieillissement. Cette même année, elle a reçu une reconnaissance nationale, lauréate des [Trophées PROMOTELEC 2014](#) lors de l'appel à projets national, et reconnue comme une réponse concrète pour « rendre son habitat sûr, accessible, adapté, évolutif pour mieux vivre chez soi ».

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41





la maison bleue 41

CONSEIL & AMÉNAGEMENT

VISITE GRATUITE
Du lundi au vendredi
entre 14 h et 17 h et
sur rendez-vous le matin.

LOGEMENT TÉMOIN
Démonstration d'équipements
et solutions domotiques
pour bien vivre chez soi.

32.4 avenue Maunoury à Blois
Tél. 02 45 50 55 25

www.lamaisonbleue41.fr

Vivre 41 autonome

Loir & Cher LE DÉPARTEMENT

En 2015, la Maison Bleue 41 a été lauréate des [Trophées de l'accessibilité des régions, catégorie cadre de vie](#) organisés par l'association [Accès pour tous](#).

En 2016, un jardin thérapeutique adapté aux personnes âgées et personnes en fauteuil roulant a été aménagé en partenariat avec plusieurs directions du conseil départemental et de nombreux professionnels extérieurs à la collectivité, dont les Centres de Formation des [Apprentis BTP](#) et [Horticole](#) de Blois. Une réflexion est également engagée pour mettre en valeur les équipements et outils de jardinage adaptés dont la valorisation sera mise en visibilité en 2019 lors d'une animation de sensibilisation au travail de la terre avec une [classe ULIS du Lycée Sonia Delaunay](#) de Blois.

L'aménagement du jardin permet dès lors d'appréhender la question de l'accessibilité en extérieur avec quatre objectifs :

- la prévention des risques d'accident au jardin (jardin préventif),
- la compensation de la perte d'autonomie (jardin adapté),
- la thérapie par le jardin et le jardinage (jardin thérapeutique),
- le jardin bien-être et de production (potager, détente, etc.).

Le **20 avril 2017**, une charte [Mieux Vivre chez soi avec l'aide des artisans du Loir-et-Cher](#) a été signée entre le conseil départemental, la [chambre de métiers et de l'artisanat du Loir & Cher](#), la [Fédération Française du Bâtiment](#), la [Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment](#) et le [Centre National d'Innovation Santé, Autonomie et Métiers](#). Identifiant la Maison Bleue 41 comme actrice du développement économique local, cette charte formalise la mise en avant des entreprises du département et définit les engagements respectifs des partenaires

- dans un objectif de qualité : pour l'élaboration et la publicité d'une liste d'artisans reconnus pour réaliser en toute confiance la juste quantité de travaux nécessaires ;
- dans un objectif d'adaptation des comportements à la clientèle : pour faciliter et simplifier la relation entre un public souvent fragilisé et les artisans ou leurs salariés ;
- dans un objectif d'actualisation des compétences : faire évoluer l'offre de prestation des artisans en fonction des besoins, des normes ou recommandations, ainsi que des techniques ou technologies disponibles.

En 2019 est créé un [parcours mobilité](#) comportant des simulateurs de vieillissement afin de sensibiliser les étudiants et les personnels des services à la personne aux difficultés des personnes âgées en perte d'autonomie et de repères. Cette même année est créé un poste d'ergothérapeute pour des permanences à la Maison Bleue 41, via un projet déposé à la conférence des financeurs par la Mutualité Française. L'année suivante sont acquis des simulateurs d'[hémiparésie](#), d'[acouphènes](#) et d'arthrose des mains.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



En 2021 est lancée [La Maison Bleue Hors les murs](#), déambulation virtuelle, qui, à l'aide de casques à réalité virtuelle et d'un film en 3D, présente les équipements et les adaptations du logement pouvant être envisagés pour mieux y vivre en toute sérénité, en toute sécurité, et le plus longtemps possible. L'objectif est d'emmener La Maison Bleue sur l'ensemble du territoire loir-et-chérien lors de manifestations dédiées au *Bien Vieillir*, à la gérontologie, à l'adaptation de l'habitat ou encore dans les Maisons [France services](#).

Cette innovation a valu au conseil départemental d'être distingué, Le 22 mars dernier, du label [Territoire innovant](#) niveau bronze dans la catégorie *E-Santé* par [Les Interconnectés](#), association de diffusion des usages et innovations numériques.

La Maison Bleue 41 est très régulièrement invitée à participer à des forums et autres événements extérieurs sur les territoires. Elle assure des animations complètes avec les simulateurs, le parcours mobilité et les casques à réalité virtuelle. À noter que sa présence est également sollicitée par Pôle Emploi et les Territoires vendômois dans le cadre de réunion sur l'attractivité des métiers, avec des demandeurs d'emploi pour les inciter à aller vers le service à la personne. Elle accueille en outre chaque mois des expositions de photographies ou de peintures d'artistes locaux.

Une journée d'animations ludiques et pédagogiques



Organisés sur les thèmes du sport santé, du bien-être et de l'inclusion, les 10 ans de la Maison Bleue 41 ont été commémorés lors d'une journée d'animations sur le parking de la cité administrative dont les objectifs étaient de sensibiliser sur la perte d'autonomie et le handicap et de renforcer les liens partenariaux avec les organismes œuvrant dans la lutte contre la perte d'autonomie. Parmi les animations proposées, les visiteurs ont pu faire de la [gym sur chaises](#), [fitball](#) et [bodyzen](#), assister à des démonstrations de [Taïso](#) et de [sport adapté](#), suivre des séances de [socio-esthétique](#), de [Do In](#), de [sylvothérapie](#) et de massage des mains, essayer un simulateur de conduite et faire le [parcours](#)

[mobilité](#) en étant équipé de simulateurs reproduisant toutes les gênes dues à la vieillesse ainsi que participer un *escape game* « nutrition » et un *Handigame*. Des créneaux de visite de la Maison Bleue ont également été programmés toute la journée.

L'inauguration de la chambre enfant

La perte d'autonomie concernant tous les âges de la vie, les aménagements de la Maison Bleue 41 sont désormais complétés d'un espace dédié à l'enfant et à l'adolescent en situation de handicap qui a été inauguré lors de cette journée. **« L'objectif est de proposer aux familles des solutions et équipements qui favoriseront l'accueil de l'enfant dans les meilleures conditions. En effet, l'arrivée d'un enfant présentant un handicap bouleverse tout chez les parents : leurs valeurs, leur idée de l'avenir, leur quotidien. Cette arrivée d'un enfant handicapé suppose une organisation sur de multiples plans, financier, matériel, spatial. La vie à la maison va devoir s'adapter à l'évolution de l'enfant et à son handicap, de son passage à l'adolescence puis à l'âge adulte. »** explique Philippe Gouet.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

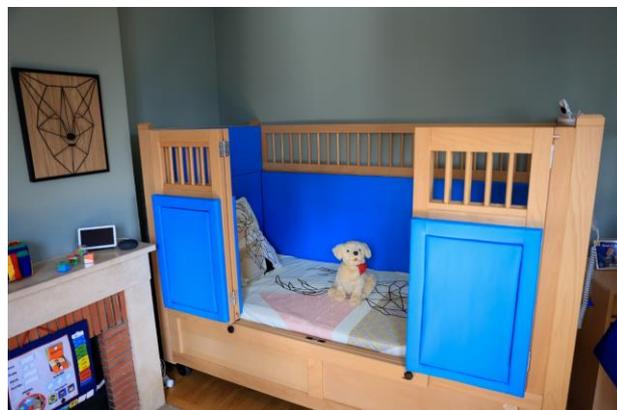
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Une pièce de la Maison Bleue, située à l'étage, a ainsi été transformée pour accueillir cette chambre où sont exposés des matériels et du mobilier qui présentent l'avantage d'être évolutifs et adaptables en fonction de la croissance de l'enfant. **« L'aménagement d'un espace pour l'enfant et plus précisément sa chambre s'inscrit dans l'agencement plus général de la maison afin de la rendre plus adaptée, plus agréable à vivre, aussi bien pour l'enfant en difficulté, que pour le reste de la famille. L'objectif est d'adapter l'environnement direct de l'enfant pour sa sécurité et son bien-être mais également pour la sérénité de toute la famille. Cet espace inédit permettra aussi aux familles de découvrir certaines solutions voire de les faire essayer à leurs enfants avant de les acquérir. La chambre doit être un espace agréable à vivre et confortable, mais également stimulant, qui réponde aux capacités de l'enfant, acquises ou en cours d'acquisition, à ses goûts mais aussi à ces difficultés. »** détaille Monique Gibotteau. Ce nouvel espace optimise et développe l'offre d'animations et de formations diversifiées proposée par la Maison Bleue.



La technicothèque, plateforme de conseil et d'accompagnement

Un projet de technicothèque pour enfants – plateforme d'accessibilité aux aides techniques pour l'autonomie – est, à titre expérimental, en cours d'élaboration par la [caisse d'allocations familiales \(CAF\)](#). Ce dispositif permet l'acquisition de matériel, mais comprend également un important volet d'accompagnement des personnes dans l'aide, le choix et l'installation de ces outils techniques. Le principal objectif de cette plateforme est de faciliter l'accès aux aides techniques en diminuant les délais de traitement des demandes, d'évaluer l'effectivité de la prise en main et de l'usage d'une aide technique. Inscrite dans une démarche d'économie circulaire, la technicothèque incite les bénéficiaires à restituer les matériels non utilisés ou qui ne sont plus adaptés. Cette orientation permet de limiter le gaspillage et de favoriser la réutilisation du matériel pour une meilleure maîtrise des dépenses publiques afin de diminuer à terme les coûts supportés par la collectivité. Un besoin d'accompagnement de 60 enfants en situation de handicap est évalué pour la première année.

La maison départementale de l'autonomie constituera un partenaire privilégié pour l'identification des enfants à accompagner et la Maison Bleue remplira un rôle de conseiller technique dans le choix des nouveaux équipements adaptés aux enfants en situation de handicap.

« La perte d'autonomie n'est pas une fatalité et on n'est jamais suffisamment préparés aux effets de l'âge. Pour la majorité d'entre nous, pouvoir vieillir « à la maison » est essentiel. Quand on perd de l'autonomie, l'adaptation et l'équipement de son habitation sont déterminants pour continuer à vivre confortablement chez soi. Le conseil départemental de Loir-et-Cher, en charge de l'action en direction des personnes âgées et handicapées, est fier de mettre en œuvre depuis 10 ans ce concept original, innovant et unique en son genre qu'est La Maison bleue 41, lieu d'échange ouvert à tous pour tester les solutions, les aménagements, et les équipements qui permettent de bien vivre chez soi et pallier la perte d'autonomie. » conclut Monique Gibotteau.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

